© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
2000

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO

REPRODUIT AVEC PERMISSION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Investing in Ontario's Children

General enquiries regarding policy in the
2000 Ontario Budget – Investing in Ontario's Children
should be directed to:

Ministry of Finance
95 Grosvenor Street, Queen's Park
Frost Building North, 3rd Floor
Toronto, Ontario M7A 1Z1
Telephone (416) 325-0333

Copies are available free from:
Publications Ontario Bookstore
880 Bay Street, Toronto M7A 1N8
Telephone (416) 326-5300

Out-of-town customers call	1-800-668-9938
TTY Toll-Free	1-800-268-7095

or call:

Ministry of Finance	
(English & French enquiries)	1-800-337-7222
Teletypewriter (TTY)	1-800-263-7776

For electronic copies of the documents, visit our WEB site at
http://www.gov.on.ca/FIN/hmpage.html

© Queen's Printer for Ontario, 2000

ISBN 0-7778-9560-9

Le document *Budget de l'Ontario 2000 – Investir dans l'enfance de l'Ontario*
est disponible en français.

100-05674/

INTRODUCTION

There are 2.9 million children under the age of 19 in Ontario. They make up a quarter of the population and are Ontario's most important and valuable resource. Focusing on children is an investment in the future because a stable society and a strong economy ultimately depend on a healthy, well-educated population.

Since 1995, the Government has taken steps to give Ontario's children a healthy start and a strong education, so that children of all ages and circumstances can develop and reach their full potential. Providing opportunities for children is especially important in a time when economic success depends increasingly on knowledge, innovation and flexibility. From the earliest years, children must be given the chance to develop the creativity, skills, adaptability, good health and habits that will enable them to succeed in the future.

Ontario's Children

Children of different ages and different social and economic circumstances have different needs.

Children between the ages of six and fourteen make up almost one-half of all children. The Government's education reforms have been directed at strengthening the educational opportunities open to this group. For older children, the efforts of government and the community must focus on the acquisition of skills and selecting the best path to higher learning and a permanent place in the workforce.

The social and economic make-up of families also has been changing over the past two decades. For example, the number of single-parent families has been growing faster than dual-parent families with children. About 85 per cent of single-parent families in Ontario are headed by women.

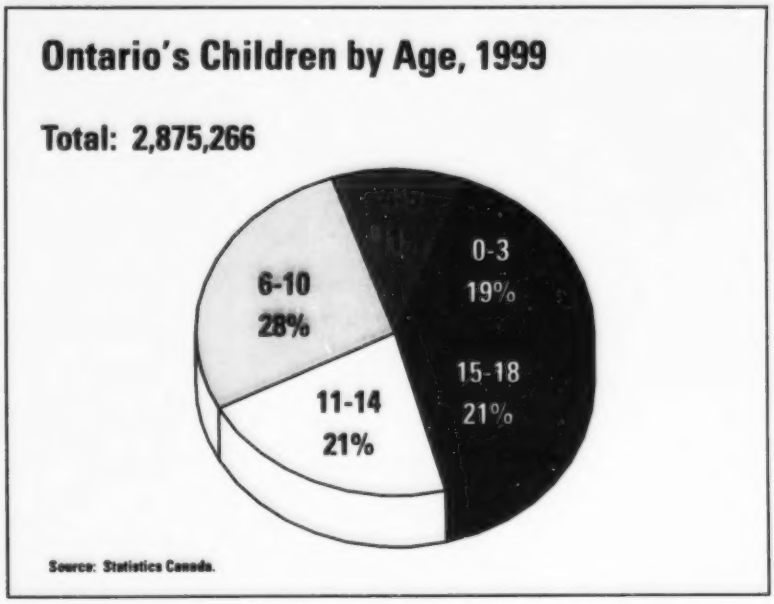

A Strong Economy Helps Children

A growing economy, combined with the Government's reforms to welfare, health and education, has helped create the conditions in which children can develop and thrive.

A strong economy helps children by increasing employment and family income. It also opens up more and better opportunities for young people as they make the transition from the classroom to the workplace.

Since 1995, the Government has restructured Ontario's economic and fiscal framework to support economic growth. Taxes have been cut. The deficit has been eliminated. Regulatory barriers and red tape have been reduced. The Government has actively encouraged investment.

These policies have paid off. Since September 1995, 701,000 new jobs have been created in Ontario. Unemployment has fallen from 8.4 per cent to 5.6 per cent. This growth has benefited families and their children.

Welfare Reform

Ontario's reform of the welfare system over the past five years also has benefited children, both directly and indirectly. Ontario Works, the Province's work-for-welfare program, provides people—including parents with children—with the skills, confidence and opportunities to return to work.

Since June 1995, more than 485,000 people have traded dependency for a future of self-reliance.

Children also benefit when parents who have been on welfare begin the process of entering or re-entering the labour market.

■ CURRENT INVESTMENTS IN CHILDREN

Improving the Quality of Education

The Government is committed to focusing resources on the child in the classroom, improving quality in education, and ensuring accountability for students, parents and taxpayers.

The objective is an education system that promotes success in school, in society and in the workplace. To achieve these objectives, the Government has:

- Created a stronger focus on teaching and learning through a new, more challenging curriculum, supported by regular standards-based testing of basic skills.
- Established a fair student-focused approach to funding based on enrolment and student needs, rather than on the tax bases of local communities.
- Defined, protected and increased classroom spending.

Investing in the Education of Ontarids Children

- The Student-Focused Funding Model introduced in 1998-99 established a fair approach to funding.
- A new, rigorous curriculum for both elementary and secondary schools.
- A new standard report card to provide parents with a clear understanding of how their children are progressing.
- New funding for literacy and math programs.
- Testing in grades 3, 6, 9 and 10 and a commitment to testing every grade to ensure a high quality education for students.
- Additional investments in textbooks to support the new curriculum.
- A Charter of Education Rights and Responsibilities which sets expectations and outlines rights that students and teachers should enjoy and uphold.
- A new Code of Conduct to ensure that students have a safe and secure environment in which to learn.
- A teacher advisor program, beginning in Grade 7, to help students as they move to high school.
- Increased funding for Special Education.
- Help for French language students who need to develop greater skill in their first language.
- More Principals for rural and small schools.

Health and Child Development

A good start in life increases a child's ability to benefit from other opportunities, such as education. Ontario is committed to strengthening the capacity of communities to support children in their earliest years.

To ensure a unified and co-ordinated approach, the Government appointed a Minister Responsible for Children, the Honourable Margaret Marland, and established the Children's Secretariat.

Since 1995, the Government has introduced new health and social service initiatives.

Many of these stress early intervention and prevention to ensure that children get the right start in life:

- Healthy Babies, Healthy Children is a successful program focused on children under age six who are at risk of physical, cognitive, communicative and/or psychological problems. More than 120,000 newborns were screened last year. In 1999-00, program spending on this program grew to $67 million annually.
- The Better Beginnings, Better Futures program is focused on supporting at-risk children by providing a wide range of services, including home visiting, child care, nutrition programs, parent support, and literacy training. Over 4,000 families have already benefited from an investment of $5 million.
- The Pre-School Speech and Language Program identifies and treats speech and language disorders before children start school.
- Over 160,000 children receive at least one nutritious meal each school day through the Ontario Breakfast for Learning program. Since September 1996, grants have been provided to 1,330 local programs working in partnership with the Canadian Living Foundation.
- In 1999-00, the Government provided $654 million in funding for child welfare services. This included an increase of $106 million to address costs related to the implementation of child welfare reform.
- The Government is supporting the development of an Electronic Child Health Network (eCHN) to link hospitals, health care professionals and other organizations providing maternal, newborn, child and adolescent services.
- In the 1999 Budget, the Government committed to setting up an Early Years Challenge Fund, in 2000-01, to match, dollar for dollar, private and voluntary sector contributions to support community-based early child development and parenting programs.
- The Government has funded five demonstration projects in communities across the province to foster different approaches to early child development and parenting at the community level. The Government also has committed funding for community co-ordinators to raise awareness of the early years.
- An Early Years Task Group was appointed to advise the Government on establishing a province-wide network of early child development and parenting supports.

Strengthening Support for Child Care

Provincial support for child care plays a key role in enabling parents to work and in helping them to balance work and family responsibilities.

The 1998 Budget announced the creation of the $140 million Ontario Child Care Supplement for Working Families to provide assistance to low- and modest-income families with children under age seven. The 1999 Budget enhanced the maximum monthly benefit from $85 ($1,020 annually) to $91.67 ($1,100 annually) per child to eligible families, including working families in which one parent stays at home to care for their children under age seven, and families in which parents are attending school or participating in training. This enrichment of the supplement committed the Government to invest more than $200 million per year on the program. About 220,000 families with 365,000 children were expected to benefit.

The Workplace Child Care Tax Incentive gives businesses a 30 per cent tax deduction to create on-site child care facilities or improve existing community child care facilities for children of working parents. This initiative recognizes the important role that employers can play in providing child care.

As part of welfare reform, the Government assists welfare recipients in making the transition to work by assisting Ontario Works participants with child care expenses. The Learning, Earning and Parenting Program (LEAP) helps parents on welfare finish high school and learn important parenting skills.

Community Services for Children

Through the Ministry of Citizenship, Culture and Recreation, the Government has invested over $44 million since 1995 to provide children and youth, aged 6 to 18, with opportunities for physical fitness and amateur sport. This includes the $5 million Ontario Endowment for Youth and Children in Recreation Program, announced in the 1999 Budget. In addition, the Province has invested more than $4 million over the last four years to connect computers in Ontario's public libraries to the Internet.

The Government also has put in place measures to improve children's experience with the justice system.

The number of Supervised Access Sites has been expanded throughout the province.

These sites provide safe, child-focused settings for visits between a child and a non-custodial parent, allowing children to maintain contact with both parents. The Province is implementing 16 child-friendly courts designed to make court facilities less threatening by installing closed-circuit TVs, microphones, screens, booster seats and a waiting room. This enhances the ability of children to provide the court with a full account of their experiences.

In 1997, the Government implemented Project Turnaround, a strict discipline, secure custody facility that emphasizes work/study habits and minimizes free or recreational time in order to facilitate behavioural change for young offenders. Based on the success of this pilot, the Ministry of Correctional Services has expanded the structured programming regimen to all youth centres and detention facilities operated by the Province in Ontario.

The Attorney General established six Youth Justice Committee pilots to handle first-time young offenders charged with non-violent offences, such as shoplifting and property offences. The goal of the program is to hold young people accountable for their behaviour, and to give the community and victims a voice in the justice system.

■ NEW INITIATIVES

With the 2000 Ontario Budget, this Government is increasing its commitment to children. Ontario will enhance children's programs for health and development, early years and special needs and will provide more opportunities for children in low-income families.

Investing in Child Health and Development

Through the 2000 Budget, the Government is expanding programming for child health and development:

- $4 million annually will be provided to develop strategic directions addressing asthma prevention, education, clinical guidelines, treatment and control.
- An additional $4 million over two years will be provided to accelerate the expansion of the Electronic Child Health Network (eCHN), which links hospitals, health care professionals and other organizations, bringing the Province's total contribution to the project to $11 million.
- The provincial eating disorder treatment program will be increased at an annual cost of $7 million, to stem the growing problem of eating disorders. The expansion will provide treatment services to an additional 5,000 children and adolescents, to bring the total served to 7,000.
- A new infant hearing screening program will be implemented at an annual cost of $7 million, focusing on early intervention and treatment of newborn/infant hearing deficiencies.
- An additional $6 million annually will be provided to extend the Pre-school Speech and Language program to extend it to include children over five years of age, but not yet attending school.
- $6 million in annual funding will provide education and training for Level II neonatal unit to hospital staff, with the initial phase focusing on training in GTA hospitals.
- The Government will provide $2 million more annually to the Canadian Living Foundation to enhance children's nutrition programs in schools.

- Ontario will contribute $6 million over three years to a Community Sport Opportunity Fund so that not-for-profit organizations, such as local sports clubs, will be able to purchase equipment, field or ice time or rent facilities to encourage underprivileged youth aged 6 to 16 to participate in sports. "High-profile" sports role models will also share their community leadership skills with these youth.

Focusing on the Early Years

The early years of life set the foundation for learning, behaviour and health. The Government is moving forward on a number of initiatives.

- In the fall of 2000, Ontario will launch the Early Years Challenge Fund, as committed in the 1999 Budget. This fund will grow to $30 million in 2001-02 and will match the contributions of the business, voluntary and charitable sectors to support community-based early child development and parenting programs.
- Early Years awareness activities and good parenting will be supported through the development of good child/parenting tools and resources at TVO.
- Many young children learning to read are benefiting from programs that provide specially trained teachers, reading clinics, and reading buddy programs. The Government will invest an additional $70 million annually to enhance these programs and improve the reading skills of young students from Junior Kindergarten to Grade 3.
- As part of its commitment to quality education in the early elementary grades, the Government will provide additional funding of $101 million annually to reduce average class sizes in Junior Kindergarten to Grade 3 from 25 to 24 students.

Helping Children Who Need Special Attention

All children should have the opportunity to reach their full potential. In this Budget, the Government is taking additional measures to open doors for young people with special educational requirements.

- The Government will provide $70 million annually in new special education funding. This funding will allow for early interventions, and will expand programs for students with speech and language disorders and learning disabilities. It will also be invested to increase the number of specialist teachers and professional

supports. This funding is in addition to the investment recently announced by the Minister of Education and brings the total increase in special education funding to $140 million for the next school year.

- Ontario will provide $4 million to train qualified assessors to test and identify young Francophone students with learning disabilities.
- Through the Ministry of Health and Long-Term Care, the Government is delivering on its promise by proposing to extend funding for the medical requirements of special needs students to include students in all denominational schools. This will eliminate unfair barriers for special needs children seeking a faith-based education.

Providing More Opportunities for Low-Income Families with Children

The Government wants to ensure that children's best interests are supported through strengthened work incentives for low-income families.

Single-parent families face more significant barriers to work than dual-parent families because children under age 13 must not be left unattended.

- To recognize the special circumstances faced by working single parents, the Government proposes to introduce a new benefit for single parents as part of the Ontario Child Care Supplement for Working Families. This change would increase the maximum annual benefit by $210, from $1,100 to $1,310, for each child under age seven in single-parent families, effective July 2000. It is expected that the new benefit would assist some 63,000 single parents and 77,000 children. *See Budget Paper, "Made-For-Ontario Taxes: 'A New Beginning'"* for details.
- Ontario is prepared to invest up to $50 million over five years as part of a $100 million challenge to the federal government to join the Province in providing additional support for the children of low-income, working single parents.
- Single parents with disabled children face unique obstacles. In the coming months, the Government will look at ways to help these families.

High effective marginal tax rates are caused by the stacking of benefit reduction (claw-back) rates under income transfer programs and associated income tax provisions. The federal programs account for the largest share of the effective marginal tax rates faced by low-income families with children. By improving incentives to work through lower effective marginal tax rates, all families would be better off working.

- Ontario calls on the federal government to reduce the high effective marginal tax rates faced by low-income families with children.

Increasing Child Safety

Enhancing child protection is a priority of the Government.

- Ontario will establish a $5 million prevention and intervention program that will help teachers identify when children, especially in primary years, may be at risk of neglect or physical or emotional harm.
- The Government will provide $10 million annually to pay for counselling and therapy to help women and children recover from the effects of domestic violence.
- The number of Supervised Access Sites also will be increased from 36 to 54 at a cost of $2 million per year.
- Over the next two years, the number of Youth Justice Committee sites will be tripled from 6 sites to 18 sites, at an annual cost of $1 million. The Government will provide $2 million to enhance programs targeting youth crime and violence.
- Ontario also will invest $2 million annually for four years to develop and implement, in collaboration with Save the Children Canada, local strategies to address the problem of child prostitution and rescue kids from the street.

Strengthening Our Commitment to Children and Youth

In this Budget, the Government is reinforcing its commitment to invest in the future of all children and youth in Ontario. The goal will be to improve their lives and provide them with the opportunity to add their voice to building a brighter future.

- The Government also will establish a Youth Reference Board to provide youth with the opportunity to advise the Minister Responsible for Children on youth priorities and issues and engage them more directly in the future of their province.

■ CONCLUSION

Ontario's future rests with its children.

This Government cannot act alone. Federal and municipal governments, local communities, the private sector, the voluntary sector, labour and parents must all commit their knowledge, time and resources. Sound public investments supported by strong partnerships will secure a prosperous future for our children and for Ontario.

Ontario

Investir dans l'enfance de l'Ontario

Pour de plus amples renseignements concernant
Investir dans l'enfance de l'Ontario
prière de s'adresser au :

Ministère des Finances
95, rue Grosvenor, Queen's Park
Édifice Frost Nord, 3e étage
Toronto (Ontario) M7A 1Z1
Téléphone : (416) 325-0333

On peut se procurer des exemplaires
gratuits du présent document à :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto M7A 1N8
Téléphone : (416) 326-5300
Commandes de l'extérieur : 1 800 668-9938
Téléimprimeur (ATS) sans frais : 1 800 268-7095

ou en téléphonant au :
Ministère des Finances
(demandes en français ou en anglais) : 1 800 337-7222
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

On peut aussi prendre connaissance du document en consultant notre site Web, à l'adresse suivante :
http://www.gov.on.ca/FIN/hmpage.html

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000

ISBN 0-7778-9562-5

Photos gracieusement fournies par J. Gabel.

The document *Investing in Ontario's Children* is available in English.

INTRODUCTION

L'Ontario compte actuellement 2,9 millions d'enfants de moins de 19 ans. Ils constituent le quart de la population et sont notre ressource la plus précieuse. Mettre l'accent sur l'enfance représente un investissement dans l'avenir parce qu'une société stable et une économie vigoureuse dépendent, en dernière analyse, d'une population saine et bien instruite.

Depuis 1995, le gouvernement a pris des mesures pour donner aux enfants de l'Ontario un bon départ et une solide éducation, afin de permettre aux jeunes de tous les âges et dans toutes les situations de se développer et de réaliser pleinement leur potentiel. Il est particulièrement important d'offrir aux enfants des occasions favorables dans un contexte où le succès économique dépend de plus en plus des connaissances acquises, de l'esprit d'innovation et de la capacité d'adaptation. Dès les premières années, il faut veiller à la santé des enfants et leur donner la chance de développer la créativité, les aptitudes, l'adaptabilité et les bonnes habitudes qui leur assureront la réussite.

Les enfants de l'Ontario

Les enfants de divers âges et de divers milieux socioéconomiques présentent différents besoins.

Près de la moitié des enfants de la province ont entre six et quatorze ans. Les réformes en éducation adoptées par le gouvernement ont visé à offrir à ce groupe de meilleures possibilités de s'instruire. Dans le cas des enfants plus âgés, les efforts du gouvernement et des collectivités doivent avant tout permettre à ces derniers d'acquérir des compétences et de choisir les meilleures voies menant aux études supérieures et à une place dans la population active.

La composition socioéconomique des familles a également changé au cours des deux dernières décennies. Par exemple, le nombre de familles monoparentales s'est accru plus rapidement que celui des familles biparentales avec enfants. Environ 85 % des familles monoparentales ontariennes sont dirigées par des femmes.

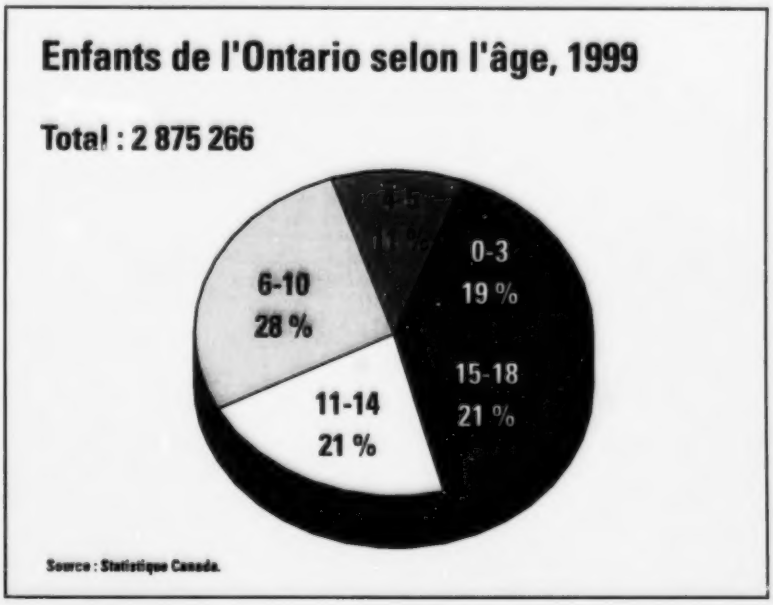

Une économie vigoureuse aide les enfants

Une économie en expansion, alliée aux réformes gouvernementales en matière d'aide sociale, de santé et d'éducation, a contribué à créer des conditions qui permettent aux enfants de croître et de s'épanouir.

Une économie vigoureuse aide les enfants en relevant le taux d'emploi et le revenu familial. Lorsque les jeunes gens quittent la salle de classe pour entrer dans le milieu du travail, un plus grand nombre de débouchés plus favorables s'offrent à eux.

Depuis 1995, le gouvernement réorganise le cadre économique et financier de l'Ontario en vue d'appuyer la croissance de l'économie. Les impôts ont été réduits. Le déficit a été éliminé. Les entraves de la réglementation et les lourdeurs administratives ont été réduites. Le gouvernement encourage activement l'investissement.

Ces politiques ont porté fruit. Depuis septembre 1995, 701 000 emplois ont été créés en Ontario. Le taux de chômage est passé de 8,4 % à 5,6 %. Cette croissance a profité aux familles de la province et à leurs enfants.

La réforme de l'aide sociale

La réforme de l'aide sociale en Ontario, au cours des cinq dernières années, a également profité aux enfants, aussi bien de façon directe qu'indirecte. Grâce à Ontario au travail, le programme de travail obligatoire de la province, les personnes sans emploi — y compris les parents qui ont des enfants à leur charge — acquièrent les compétences, gagnent la confiance et voient s'ouvrir des débouchés qui leur permettent de retourner au travail.

Depuis juin 1995, plus de 485 000 personnes se sont libérées de leur dépendance pour se tourner vers un avenir sous le signe de l'autonomie.

L' entrée ou le retour sur le marché du travail de parents qui recevaient de l'aide sociale profite également aux enfants.

■ INVESTISSEMENTS ACTUELS DANS L'ENFANCE

Améliorer la qualité de l'éducation

Le gouvernement est déterminé à focaliser les ressources sur l'enfant dans la salle de classe, à améliorer la qualité de l'éducation et à assurer la reddition des comptes à l'égard des élèves, des parents et des contribuables.

La province veut un système d'éducation qui encourage le succès à l'école, dans la société et au travail. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a :

- Mis davantage l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage, grâce à un nouveau curriculum plus stimulant, appuyé par des tests réguliers permettant d'évaluer les compétences de base à partir de normes certaines.
- Établi un modèle de financement équitable et axé sur les besoins des élèves, qui s'appuie davantage sur les effectifs et les besoins des élèves que sur l'assiette fiscale des collectivités.
- Défini, protégé et accru les dépenses dans les salles de classe.

Investir dans l'éducation des enfants de l'Ontario

- Le modèle de financement axé sur les besoins des élèves, adopté en 1998-1999, qui a amené une approche équitable en matière de financement.
- Un nouveau curriculum rigoureux pour les écoles élémentaires et secondaires.
- Un nouveau bulletin scolaire normalisé pour aider les parents à comprendre clairement les progrès de leurs enfants.
- Allocation de nouveaux fonds à des programmes de compétences linguistiques et de mathématiques.
- L'administration de tests aux élèves de 3e, 6e, 9e et 10e année et un engagement d'administrer des tests à toutes les années d'études afin d'assurer aux élèves une éducation de haute qualité.
- Des investissements supplémentaires dans les manuels scolaires afin d'appuyer le nouveau curriculum.
- Une Charte ontarienne des droits et devoirs en éducation qui établit les attentes et précise les droits que les élèves et les enseignantes et enseignants devraient avoir et respecter.
- Un nouveau Code de conduite pour assurer aux élèves un environnement sûr, où ils pourront apprendre.
- Un programme d'enseignants-guides pour les élèves à compter de la 7e année, afin d'aider ces élèves dans leur transition vers l'école secondaire.
- Un financement accru pour l'éducation de l'enfance en difficulté.
- De l'aide pour les élèves francophones qui doivent parfaire leurs compétences dans leur langue maternelle.
- Un plus grand nombre de directrices et directeurs pour les écoles rurales et les petites écoles.

La santé et le développement des enfants

Grâce à un bon départ dans la vie, les enfants peuvent bénéficier davantage des possibilités qui s'offrent à eux, comme l'éducation. L'Ontario s'est engagé à renforcer la capacité des collectivités de soutenir les enfants dès les premières années.

Pour assurer une approche unifiée et coordonnée, le gouvernement a nommé une ministre déléguée au dossier de l'Enfance, l'honorable Margaret Marland, et a établi le Secrétariat à l'enfance.

Depuis 1995, le gouvernement a mis sur pied de nouvelles initiatives en matière de santé et de services sociaux. Nombre de ces initiatives mettent l'accent sur l'intervention précoce et la prévention afin d'assurer aux enfants un bon départ dans la vie :

- « Bébés en santé, enfants en santé » est un programme destiné aux enfants à risque de moins de six ans qui pourraient avoir des troubles physiques, cognitifs, psychologiques ou de communication. Ce programme, qui donne de bons résultats, a permis d'évaluer plus de 120 000 nouveau-nés l'an dernier. En 1999-2000, les dépenses de programmes consacrées à cette initiative ont grimpé à 67 millions de dollars par année.
- « Partir d'un bon pas, pour un avenir meilleur » est un programme qui vise à appuyer les enfants à risque en leur offrant un large éventail de services, y compris des visites à domicile, des services de garde, des programmes d'alimentation, un soutien aux parents et des programmes d'alphabétisation. Plus de 4 000 familles ont déjà bénéficié de cet investissement de 5 millions de dollars.
- Les Services d'orthophonie pour les enfants d'âge préscolaire visent à repérer et à traiter les enfants qui ont des troubles du langage avant qu'ils ne commencent l'école.
- Grâce au Programme des petits-déjeuners pour les écoliers de l'Ontario, plus de 160 000 enfants reçoivent au moins un repas nutritif chaque jour où ils sont à l'école. Depuis septembre 1996, des subventions ont financé 1 330 programmes locaux mis en oeuvre en collaboration avec la Canadian Living Foundation.
- En 1999-2000, le gouvernement a fourni 654 millions de dollars — ce qui comprenait une somme additionnelle de 106 millions de dollars — pour le financement de services d'aide à l'enfance de manière à faire face aux dépenses liées à la mise en oeuvre de la réforme dans ce domaine.
- Le gouvernement appuie l'expansion de l'Electronic Child Health Network (eCHN), lequel relie les hôpitaux, les professionnels de la santé et d'autres organismes offrant des services aux mères, aux nouveau-nés, aux enfants et aux adolescents.
- Dans le budget de 1999, le gouvernement s'est engagé à créer en 2000-2001 un Fonds d'aide au développement de la petite enfance, pour fournir une contrepartie égale aux contributions des secteurs privé et bénévole, afin d'appuyer les programmes communautaires de développement de la petite enfance et de formation au rôle parental.

- Le gouvernement a financé cinq projets pilotes dans diverses localités de la province pour appuyer différentes méthodes visant à favoriser le développement des tout-petits et la formation au rôle parental en milieu communautaire. Le gouvernement s'est également engagé à fournir des fonds pour des coordonnateurs communautaires chargés de sensibiliser la population à l'importance de la petite enfance.
- On a mis sur pied le Groupe de travail sur la petite enfance qui avait comme mandat de conseiller le gouvernement sur l'établissement d'un réseau provincial de services de soutien pour le développement de la petite enfance et le rôle parental.

Un soutien accru aux services de garde d'enfants

Le soutien aux services de garde accordé par la province joue un rôle de premier plan pour permettre aux parents de travailler et d'harmoniser leurs responsabilités professionnelles et familiales.

Le budget de 1998 annonçait la création du Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants, un programme de 140 millions de dollars destiné à aider les familles à revenu faible ou modeste ayant des enfants de moins de sept ans. Dans le budget de 1999, on faisait passer de 85 $ (soit 1 020 $ par année) à 91,67 $ (soit 1 100 $ par année) par enfant la prestation mensuelle maximale versée aux familles admissibles, y compris les familles travailleuses dont l'un des parents reste à la maison pour s'occuper des enfants de moins de sept ans et les familles dont les parents fréquentent l'école ou suivent un programme de formation. Cet accroissement du supplément de revenu a porté l'investissement du gouvernement à plus de 200 millions de dollars par année dans ce programme. On prévoyait qu'environ 220 000 familles comptant 365 000 enfants se prévaudraient de ce programme.

L'Incitatif fiscal pour les garderies en milieu de travail offre aux entreprises une déduction d'impôt de 30 % pour l'établissement de garderies en milieu de travail ou pour l'amélioration des garderies communautaires destinées aux enfants de parents qui travaillent. Cette initiative reconnaît le rôle important que peuvent jouer les employeurs sur le plan des services de garde d'enfants.

Dans le cadre de la réforme de l'aide sociale, le gouvernement aide les bénéficiaires de l'aide sociale à faire la transition vers le monde du travail en aidant les parents participant à Ontario au travail à assumer les frais de garde d'enfants. Le programme Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents aide les parents bénéficiaires de l'aide sociale à finir leurs études secondaires et à acquérir de précieuses compétences parentales.

Services communautaires destinés aux enfants

Par l'intermédiaire du ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs, le gouvernement a investi plus de 44 millions de dollars depuis 1995 pour donner aux enfants et aux jeunes, de 6 à 18 ans, la possibilité de prendre part à des activités physiques et au sport amateur. Cet investissement comprend un Fonds de dotation pour les loisirs des enfants et des jeunes de l'Ontario de 5 millions de dollars, qui a été annoncé dans le budget de 1999. De plus, la province a investi plus de 4 millions de dollars au cours des quatre dernières années pour relier les ordinateurs des bibliothèques publiques de l'Ontario à Internet.

Le gouvernement a également mis en place des mesures pour faciliter l'expérience des enfants à l'égard du système judiciaire.

On a augmenté le nombre de centres de visites surveillées dans toute la province. Ces centres offrent un milieu sûr et axé sur l'enfant où peuvent se dérouler les visites entre un enfant et le parent qui n'en a pas la garde, ce qui permet aux enfants de garder le contact avec leurs deux parents. Afin de rendre les installations judiciaires moins menaçantes, la province met actuellement sur pied 16 tribunaux adaptés aux enfants comprenant des systèmes de télévision en circuit fermé, des microphones, des écrans, des sièges d'appoint pour enfants et des salles d'attente. Ces mesures aident les enfants à donner au tribunal un compte rendu intégral de leur expérience.

En 1997, le gouvernement a mis en oeuvre le projet Volte-face, dans le cadre duquel un établissement de garde en milieu fermé, à discipline stricte, met l'accent sur les habitudes de travail et d'étude et réduit le temps libre et de loisirs afin de favoriser une modification du comportement chez les jeunes contrevenants. En s'appuyant sur le succès de ce projet pilote, le ministère des Services correctionnels a élargi le programme structuré d'activités à tous les centres et les établissements de détention destinés aux jeunes qui sont administrés par la province de l'Ontario.

Le procureur général a établi six projets pilotes de comités de justice pour la jeunesse chargés de traiter les cas de jeunes contrevenants qui sont accusés d'avoir commis une première infraction sans violence, comme le vol à l'étalage et les délits contre les biens. Le but de ce programme est de forcer les jeunes à assumer la responsabilité de leurs actes et de donner à la collectivité et aux victimes la possibilité de se faire entendre auprès du système judiciaire.

■ NOUVELLES INITIATIVES

Avec la présentation du budget de 2000, le gouvernement intensifie son engagement à l'égard des enfants. L'Ontario améliorera les programmes destinés aux enfants dans les domaines de la santé et du développement, de la petite enfance et de l'éducation de l'enfance en difficulté, et offrira de meilleures possibilités d'avenir aux enfants de familles à faible revenu.

Le développement et la santé des enfants

Dans l'ensemble du budget de 2000, le gouvernement donne une ampleur accrue aux programmes sur la santé et le développement des enfants :

- Il affecte 4 millions de dollars par année pour l'élaboration des orientations stratégiques pour la lutte contre l'asthme, portant sur la prévention, la sensibilisation, les lignes directrices cliniques, le traitement et le contrôle.
- Il consacre une somme additionnelle de 4 millions de dollars sur deux ans pour accélérer l'expansion de l'Electronic Child Health Network, lequel relie les hôpitaux, les professionnels de la santé et d'autres organismes, ce qui porte à 11 millions de dollars la contribution totale de la province à ce projet.
- Le financement du programme provincial de traitement des troubles de l'alimentation sera accru de 7 millions de dollars par année, afin de contrer ce problème croissant. Cette mesure permettra d'offrir des services de traitement à 5 000 enfants et adolescents de plus, ce qui portera à 7 000 le nombre de jeunes que ce programme aura aidés.
- Un nouveau programme de dépistage des troubles de l'ouïe chez les tout-petits sera mis sur pied, au coût annuel de 7 millions de dollars, et il mettra l'accent sur l'intervention et le traitement précoces des déficiences auditives chez les nouveau-nés et les tout-petits.
- Le gouvernement investira une somme additionnelle de 6 millions de dollars dans les Services d'orthophonie pour les enfants d'âge préscolaire afin d'en faire bénéficier les enfants de plus de cinq ans qui ne fréquentent pas encore l'école.
- Un financement annuel de 6 millions de dollars permettra d'offrir les programmes d'éducation et de formation sur les soins périnatals de niveau II au personnel des hôpitaux; la première étape mettra l'accent sur la formation dans les hôpitaux du grand Toronto.

- Le gouvernement fournira 2 millions de dollars de plus par année à la Canadian Living Foundation afin d'améliorer les programmes d'alimentation en milieu scolaire.
- L'Ontario versera 6 millions de dollars sur trois ans pour un Fonds d'aide aux sports communautaires afin de permettre à des organismes sans but lucratif, comme des clubs sportifs locaux, d'acheter de l'équipement et de louer les terrains, les patinoires et les autres installations nécessaires pour encourager les jeunes de 6 à 16 ans qui vivent dans des milieux défavorisés à participer à des activités sportives. Des personnalités du monde du sport feront profiter les jeunes de leurs aptitudes en matière de leadership communautaire.

Les premières années

C'est au cours des premières années de la vie que se jettent les bases de l'apprentissage, du comportement et de la bonne santé. Le gouvernement va de l'avant avec un certain nombre d'initiatives.

- À l'automne 2000, l'Ontario lancera le Fonds d'aide au développement de la petite enfance, conformément à l'engagement qu'il a pris dans le budget de 1999. Le fonds, dont le budget passera à 30 millions de dollars en 2001-2002, doublera les contributions des secteurs des affaires, du bénévolat et des oeuvres de bienfaisance afin d'appuyer les programmes communautaires de formation au rôle parental et de développement de la petite enfance.
- Des activités de sensibilisation à la petite enfance et à l'art d'être de bons parents seront soutenues par l'élaboration d'instruments et de ressources à TVO/TFO.
- Plusieurs jeunes enfants qui apprennent à lire bénéficient de programmes leur offrant les services d'enseignantes et d'enseignants spécialement formés, des cliniques de lecture et des activités de lecture par jumelage. Le gouvernement investira 70 millions de dollars supplémentaires par année pour améliorer ces programmes et rehausser les aptitudes à la lecture des jeunes élèves de la maternelle à la 3e année.
- Dans le cadre de son engagement envers une éducation de qualité au cours des premières années de l'élémentaire, le gouvernement fournira annuellement des fonds supplémentaires de 101 millions de dollars pour réduire la taille moyenne des classes de la maternelle à la 3e année, de manière à faire passer de 25 à 24 le nombre d'élèves.

Aider les enfants ayant besoin d'une attention spéciale

Tous les enfants devraient pouvoir réaliser leur plein potentiel. Dans le présent budget, le gouvernement prend des mesures supplémentaires à l'intention des jeunes qui ont des besoins particuliers en matière d'éducation.

- Le gouvernement contribuera annuellement 70 millions de dollars en nouveaux fonds au titre de l'éducation de l'enfance en difficulté. Ce financement est prévu pour des interventions précoces et pour l'amélioration des programmes destinés aux élèves présentant des troubles de la parole et du langage et des difficultés d'apprentissage. Il sera également investi dans le but d'accroître le nombre d'enseignantes et d'enseignants spécialisés et d'auxiliaires professionnels. Ces fonds, qui viennent s'ajouter à l'investissement annoncé récemment par la ministre de l'Éducation, portent l'augmentation totale du financement au titre de l'éducation de l'enfance en difficulté à 140 millions de dollars pour la prochaine année scolaire.
- L'Ontario fournira 4 millions de dollars pour former des spécialistes qui évalueront les jeunes élèves francophones afin d'identifier ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage.
- Par l'entremise du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le gouvernement tient sa promesse et propose d'étendre le financement accordé au titre des exigences médicales de l'enfance en difficulté de manière à inclure les élèves de toutes les écoles confessionnelles. Cette mesure permettra d'éliminer les obstacles injustes auxquels font face les élèves qui présentent de tels besoins et désirent une éducation religieuse.

Plus d'occasions pour les familles à faible revenu avec enfants

Le gouvernement a les intérêts des enfants à coeur. À ce titre, il veut renforcer les incitatifs au travail offerts aux familles à faible revenu.

Les familles monoparentales font face à des obstacles au travail plus importants que les familles biparentales parce que les enfants de moins de 13 ans ne doivent pas être laissés sans surveillance.

- Pour tenir compte des circonstances particulières des chefs de famille monoparentale qui travaillent, le gouvernement propose d'instaurer une nouvelle prestation pour chefs de famille monoparentale dans le cadre du Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants. En vertu de ce changement, la prestation annuelle maximale augmenterait de 210 $, passant de 1 100 $ à 1 310 $ par enfant âgé de moins de sept ans vivant dans une famille monoparentale, à compter de juillet 2000. On s'attend à ce que la nouvelle prestation aide quelque 63 000 chefs de famille

monoparentale et 77 000 enfants. Pour plus de renseignements, se reporter au document budgétaire intitulé *Régime fiscal adapté aux besoins de l'Ontario -- Une nouveau départ*.

- L'Ontario est disposé à investir jusqu'à 50 millions de dollars sur une période de cinq ans dans le cadre d'un défi de 100 millions de dollars lancé au gouvernement fédéral, dans le but d'offrir une aide additionnelle aux enfants de famille monoparentale qui travaillent et ont de faibles revenus.
- Les chefs de famille monoparentale qui ont des enfants avec un handicap doivent surmonter des obstacles particuliers. Dans les prochains mois, le gouvernement examinera divers moyens de venir en aide à ces familles.

Des taux marginaux réels d'impôt élevés résultent du cumul des taux de réduction des prestations (disposition de récupération) découlant des programmes de transfert de revenus et des dispositions connexes de l'impôt sur le revenu. Les programmes fédéraux représentent la plus grande part des taux marginaux réels d'impôt auxquels doivent faire face les familles à faible revenu ayant des enfants. Une réduction des taux marginaux réels d'impôt inciterait davantage les familles à travailler.

- L'Ontario demande au gouvernement fédéral de réduire le taux marginal réel d'impôt élevé qui touche les familles à faible revenu ayant des enfants.

Accroître la sécurité des enfants

Accroître la protection des enfants est une priorité pour le gouvernement.

- L'Ontario mettra sur pied un programme de prévention et d'intervention, doté d'un budget de 5 millions de dollars, afin d'apprendre aux enseignantes et aux enseignants à reconnaître les élèves, surtout au palier élémentaire, qui risquent d'être victimes de négligence, de blessures physiques ou de dommages affectifs.
- Le gouvernement versera 10 millions de dollars annuellement aux fins de counselling et de thérapie pour aider les femmes et les enfants à se remettre des effets de la violence familiale.
- Le nombre de centres de visites surveillées passera de 36 à 54, à un coût de 2 millions de dollars par année.
- Au cours des deux prochaines années, le nombre de lieux où se trouvent des comités de justice pour la jeunesse sera triplé et passera de 6 à 18, à un coût annuel de 1 million de dollars. Le gouvernement versera 2 millions de dollars pour améliorer les programmes destinés à lutter contre la violence et le crime chez les jeunes.

- L'Ontario investira 2 millions de dollars annuellement sur quatre ans pour l'élaboration et la mise en oeuvre, de concert avec Aide à l'enfance - Canada, des stratégies locales visant à s'attaquer au problème de la prostitution chez les enfants et à aider ces derniers à quitter la rue.

Renforcer notre engagement envers les enfants et les jeunes

Dans le présent budget, le gouvernement renforce son engagement à investir dans l'avenir de tous les enfants et jeunes de l'Ontario, dans le but d'améliorer leur vie et de leur donner voix au chapitre dans la préparation d'un avenir meilleur.

- Le gouvernement établira un Conseil consultatif des jeunes qui permettra à ce segment de la population de conseiller la ministre déléguée au dossier de l'Enfance sur les questions qu'il juge prioritaires et de s'engager plus directement dans l'avenir de la province.

■ CONCLUSION

L'avenir de l'Ontario repose sur ses enfants.

Le gouvernement ne peut pas agir seul. Le gouvernement fédéral, les administrations municipales, les collectivités, le secteur privé, le secteur bénévole, les syndicats et les parents doivent tous mettre à profit leurs connaissances, leur temps et leurs ressources. De bons investissements publics soutenus par de solides partenariats garantiront un avenir prospère à tous nos enfants et à la province dans son ensemble.